



LAG du SCARE à Cannes en 2017, ses deux co-présidents au centre

## SCARE

### Rencontre avec Aline Rolland et Stéphane Libs, co-présidents

Pendant les Rencontres Art et Essai de Cannes se tient aussi l'Assemblée Générale du SCARE. Rencontre avec ses deux co-présidents, qui donnent à leur tour leur position sur les sujets d'actualité et la vie de leur syndicat, qui fédère près de 700 écrans indépendants.



**Pouvez-vous déjà dresser un premier bilan de la réforme Art et Essai ?**

**Stéphane Libs :** C'est l'année prochaine que l'on en sentira vraiment les effets. Pour le moment, on constate un épuisement des commissions régionales, dont les groupes sont les mêmes depuis des années et qui ne jouent plus pleinement leurs rôles, notamment dans l'attribution des coefficients pondérateurs. Les nouvelles commissions, qui vont être plus diversifiées et représenter de plus grandes régions, vont apporter un nouveau souffle. Par ailleurs, il y a encore des réglages à faire entre les différentes catégories de salles : on s'aperçoit maintenant, par exemple, que certaines obtiennent des indices plus favorables par rapport à d'autres.

Et surtout, pour la deuxième année consécutive, une baisse uniforme est appliquée à tous, après propositions de la commission nationale (-7% en 2017) : on ne peut pas fonctionner en se partageant une enveloppe fermée, c'est inégalitaire.

**Aline Rolland :** Sur cette enveloppe fermée, on s'est fait piéger. Mais surtout, cela crée des tensions entre nous, entre les salles qui vont toucher un peu plus parce qu'elles affichent une progression – même si elles programment un minimum d'Art et Essai – et celles qui vont toucher un peu moins, parce qu'elles sont déjà à 98 % d'Art et Essai.

**S.L. :** Quant à la valorisation financière des trois labels, intéressante en soi, elle n'a servi en 2017 qu'à compenser la perte de 7 % de la subvention, agissant comme un palliatif.

**Vous regrettiez, dans le cadre de la Réforme, que l'aide à la programmation difficile ne soit pas étendue aux villes de moins de 200 000 habitants.**

**S.L. :** Cette aide concerne principalement les salles

parisiennes et 4 ou 5 grandes villes de province, et seulement pour les salles de catégorie A. Or le parc de salles s'est considérablement développé ces dix dernières années, et, dans d'autres villes, les films Art et Essai porteurs sont désormais partagés avec les multiplexes et les grands groupes. Un film comme *Patients*, recommandé Art et Essai, ne réalise que 25 % de ses entrées dans les salles classées. L'extension de cette aide est donc d'autant plus nécessaire que la physionomie des villes a changé, et que le foncier a augmenté.

**Le SCARE est-il toujours opposé à la recommandation des films a priori ?**

**A.R. :** Nous considérons en effet que plus les films seront classés en amont, plus ce sera « facile » de chercher à se classer, de programmer les 10 films nécessaires juste pour obtenir une subvention. C'est très différent du travail d'un exploitant qui a la volonté d'animer sa salle et se voit soutenu par une subvention.

**S.L. :** Nous pensons que cette mesure n'est pas acquise, qu'elle doit être expérimentée et qu'elle ne sera valable que si elle est applicable à tous les films en même temps, ce qui n'est pas encore le cas.

**Avez-vous été entendus sur l'après VPF et le renouvellement de votre matériel ?**

**A.R. :** Sur le constat, nos appareils sont fatigués et notre angoisse quotidienne aujourd'hui, c'est de se retrouver avec une grosse panne. Dans mon cas, j'en suis venue à réduire le nombre de séances pour ménager mon matériel, et il serait plus simple de louer des projecteurs. Mais cela n'entre plus dans les amortissements et ne permet pas de récupérer la TVA et la TSA de la même façon.



Atelier proposé par le SCARE



Le déjeuner du SCARE, plage du Majestic à Cannes l'an dernier

**S.L. :** Il y a 10 mois environ, nous avons entamé une réflexion avec les distributeurs indépendants du SDI et du DIRE, pour trouver des solutions communes et solidaires. Il n'y avait aucun blocage de la part des distributeurs, mais ce dialogue a été stoppé par le CNC. Nous avons perdu beaucoup de temps depuis les discussions à Deauville il y a presque 3 ans. Le CNC vient seulement de mettre en place un observatoire qui devra travailler très rapidement et de manière concrète. De notre côté nous sommes convaincus qu'un rééquilibrage du compte de soutien en faveur des cinémas indépendants suffirait : l'outil existe, sans qu'il soit besoin d'une réforme entière sur le sujet. Le CNC doit surtout jouer son rôle de régulateur et détecter les salles qui sont les plus fragiles économiquement. Nous resterons vigilants sur ce sujet crucial.

**Votre avis sur la chronologie des médias, qui va être l'un des gros sujets à Cannes ?**

**A.R. :** Nous partageons la position de la FNCF sur le sujet et sommes solidaires de tout ce que fait Richard Patry contre le raccourcissement de la fenêtre salles.

**S.L. :** La fameuse proposition de dérogation à 3 mois touche principalement les films Art et Essai, puisqu'elle concerne les films qui feraient moins de 30 000 entrées en 3<sup>e</sup> semaine. Soit 55 % des films, qui certes, ne représentent que 1,5 % du marché, mais sont ceux qui ont besoin de temps pour exister, qui circulent en régions ou dans les cinémas de reprise longtemps après la date de sortie nationale. Si l'on observe la programmation actuelle, les ¼ des salles Art et Essai seront concernées. Encore une fois, on tape sur le plus faible. Car on sait très bien que certains films dépassant le million d'entrées sont des films « mouchoirs », qui se consomment très rapidement et bien sûr, ne seront plus à l'affiche 3 mois après leur sortie. Ma crainte, c'est que l'on catégorise les films soumis à cette dérogation et que les programmeurs, sachant qu'ils seront disponibles en VOD au bout de 3 mois, ne les prennent pas. Au lieu de dire un « petit film », on risque désormais de dire un « film de la dérogation ». C'est dangereux : on porte atteinte à la diversité et on encourage la consommation rapide, alors que nos salles Art et Essai sont là, aussi, pour donner du temps au temps, pour que le désir se crée et se transmette entre spectateurs.

**Concernant la vie de votre syndicat, un mot sur les actions et rendez-vous menés par le SCARE au cours de l'année ?**

**S.L. :** Nous avons édité notre brochure à l'attention des collectivités locales, initiée lors d'une rencontre avec l'Association des Maires de France et fruit d'un an et demi de travail, avec notre déléguée générale Béatrice Boursier. Cette brochure, qui détaille le fonctionnement et le rôle d'une salle Art et Essai dans une petite commune, évalue son coût, indique quelles sont les aides du CNC... et a une utilité et vraiment directe pour réimplanter des cinémas de proximité, aussi bien dans les villages qu'au cœur des grandes villes. Nous avons sorti ce livret au bon moment, alors que l'État agit pour redynamiser les centres-villes, en distribuant 5 milliards d'euros sur 222 villes de France.

**A.R. :** Distribué lors du Congrès des Maires de France, notre livret a été très bien accueilli par les adhérents et les élus qui, souvent, ont plus tendance à aller voir les circuits. Notre démarche auprès des collectivités relève d'une information en profondeur et d'un travail pédagogique.

**S.L. :** Par ailleurs nous poursuivons nos rendez-vous, avec les distributeurs indépendants : L'Atelier des sorties, sur la manière dont les films sont commercialisés et qui se déroule surtout pendant les festivals, et les Rendez-vous du Louxor, où, entre distributeurs et exploitants, maintenant autour de thématiques, nous étudions les chiffres par rapport au nombre de copies ou réfléchissons à un meilleur étalement des dates de sorties.

**C'est votre 3<sup>e</sup> année de co-présidence, comment percevez-vous l'état d'esprit de vos adhérents ?**

**S.L. :** On assiste à un grand renouvellement des exploitants qui fait très plaisir. Il y a longtemps qu'on est passé du directeur-programmateur-tout-puissant à une nouvelle façon de partager, de communiquer, d'exposer les films. On sent que les nouvelles générations, qui arrivent entre autres de la Femis, ont une nouvelle vision. Cela va contribuer au rajeunissement de notre public – même si l'on doit, aussi, veiller à diversifier notre programmation, en sortant d'un carcan « auteuriste » et en privilégiant les films les plus modernes et inventifs.

Cette nouveauté se retrouve au sein du Conseil d'Administration du SCARE, composé de membres venus d'horizons et de territoires différents, de toutes tailles d'exploitations, chacun apportant une ouverture à l'autre. C'est pour ces gens-là que je reste co-président : ils me donnent envie de continuer, et c'est passionnant !

L'Assemblée Générale du SCARE se tiendra le mardi 8 mai à 14h30, salle du 60<sup>ème</sup> à Cannes, précédée d'un déjeuner à 12h45.